

Règlement du concours de vidéos 2025 :

Le présent règlement a pour objet de fixer les modalités de participation au concours de vidéos organisé par l'association Rencontres Granvillaises pour la semaine du climat qui aura lieu du 1^{er} au 7 décembre 2025.

Article 1 : Le concours :

C'est un concours gratuit, ouvert à tous les lycéens et étudiants habitant Granville et environs. Le thème : « Je fais un rêve, en 2100 ... »

Article 2 : L'objet :

Imaginez que vous ayez les moyens pour changer la société afin qu'elle s'adapte et rende la population heureuse en 2100, si possible sur la région de Granville. Vous réaliserez une vidéo qui exprimera vos rêves pour les années à venir, en rapport avec les conséquences du changement climatique.

Article 3 : La forme :

Cette vidéo peut être une œuvre de fiction ou documentaire. Décrivez votre utopie, sans limite, mais de façon réaliste. Toutes vos idées seront bonnes et non soumises à un jugement. Laissez-vous porter, exprimez votre idéal et prenez du plaisir dans ce que vous filmez. Les principales qualités appréciées seront la **conviction et l'originalité**.

Les productions collectives (groupe classe...) sont autorisées. La vidéo doit être prête à diffuser et ne doit pas dépasser 3 **minutes**. Elle comportera un générique avec les noms des auteurs.

La vidéo ne doit porter atteinte à aucune personne morale ou physique et ne doit comporter aucun caractère racial, sexiste ou discriminatoire.

Article 4 : Dépôt de la vidéo :

Chaque équipe pourra déposer sa vidéo par l'intermédiaire d'un lien de téléchargement sur un serveur (wetransfer, Swisstransfer etc.), qu'il transmettra par mail à l'adresse suivante : semaineduclimat@gmail.com impérativement avant le 8 novembre 2025. Le mail devra indiquer les noms, prénoms, mails, tel et communes de résidence des membres de l'équipe.

Article 5 : Résultats :

L'annonce des résultats et la remise du prix se fera le mardi 4 décembre 2025 après-midi à l'amphi de la Morandière à Granville.

Les vidéos seront projetées et les auteurs éventuellement interviewés sur place.

Tous les acteurs du film doivent déclarer leur consentement pour leur droit à l'image, avec pour les mineurs l'autorisation écrite de leurs parents.

Certaines vidéos reçues pourront être diffusées, avec l'accord de tous les auteurs, sur la chaîne Youtube de la semaine du climat. (semaineduclimat.fr). L'association Rencontres Granvillaises se réserve le droit d'utiliser les vidéos sur le réseau Facebook ou Instagram, **uniquement avec l'accord de tous leurs auteurs**. Des projections pourraient avoir lieu dans des médiathèques de GTM ou autres lieux publics autour de Granville ou durant la Semaine du Climat.